CROIX DE GUERRE et VALEUR MILITAIRE

REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot - GR.31
Toutes les générations du feu

DOSSIER
Aéronautique, innovations pour l'action

Pages 9 à 16

N° 305
SEPTEMBRE 2011
3ème trimestre

CROIX DE GUERRE et VALEUR MILITAIRE
REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot - GR.31
Toutes les générations du feu

Présidents d'honneur :
Général (2S) Pierre Richard
Général (2S) Jacques Larchet
Membre d'honneur :
Général (2S) Jean Combette
Président national :
François Castanier
Vice-présidents :
Pierre Ledos
Jean-Charles Rolland
Edouard Sauvée
Secrétaire général :
Alain Marais
Trésorière générale :
Jacqueline Combémorel
Chancelier :
Christian Bayol
Conseil d'administration :
Yves Allanet, Jean-Pierre Baudrat, Christian Blondel, Jean-Pierre Baudin, Jacques Bougerol, Michel Bugeaud, François Castanier, Jacqueline Combémorel, Michel Dareau, Jean Folia, Daniel Gyre, Jean-Claude Guillou, Pierre Ledos, Alain Marais, Jacques Mariet, Bernard Marx, Robert Mastinu, René-Jean Moro, Jean-Charles Rolland, Loïc Salmon, Edouard Sauvée.

REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE
DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Fondée en 1919. Déclarée conformément à la loi du 1-VII-1901. Approuvée par le ministre de l'Intérieur. Reconnue d'utilité publique : décret du 22 avril 1963. Affiliée à la Fédération nationale André Maginot - Gr. 31

SIÈGE SOCIAL : Hôtel national des Invalides
Cour d'honneur, escalier G.
ADRESSE POSTALE : A.N.C.G.V.M.
Hôtel national des Invalides
129, rue de Grenelle - 75700 PARIS CEDEX 07.
Site : www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr
Courriel : ancgvm@sfr.fr
Fax : 01 44 42 30 46
PERMANENCE : jours ouvrables de 9h30 à 13h
Tél. : 01 44 42 38 47
C.C.P. 1654-49 S Paris

Directeur de la publication :
François Castanier

Rédacteur en chef :
Loïc Salmon - 01 44 42 38 47
Courriel : bulletincgvm@sfr.fr

Publicité :
Jacqueline Combémorel - 01 44 42 38 47
Courriel : ancgvm@sfr.fr

Imprimerie BOUCHET Prim'Atlantic
79400 Saint-Maixent-l'Ecole

Dépôt légal N° 1180
Commission paritaire N° 0311 A06885
I.S.S.N. 1247-9918

Sommaire

Éditorial 3

Informations services 4

Villes et unités décorées 6

Dossier 9

Aéronautique et espace, innovations pour l'action

(c) Loïc Salmon

Histoire 17

Culture 20

La vie des sections 21

Carnet 27

www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr

ÉDITORIAL

Chers amis,

Le 19 juillet dernier, la France, dans la cour d'honneur de l'Hôtel national des Invalides, a rendu un hommage solennel à sept de ses enfants morts pour elle en mission d'opération extérieure en Afghanistan.

Cette cérémonie, très médiatisée, a eu lieu dans l'Eglise du Soldat et a été suivie de l'hommage militaire. Voilà, mes chers camarades et amis, un geste qui unit, au-delà des opinions, les Français dans un commun recueillement et dans l'espérance. Nos soldats appartiennent à la Nation et à notre Patrie. Ils ont donné leur vie pour l'idéal supérieur de notre vieux pays et pour l'honneur de nos armées.

Il y a vingt ans, la France était engagée dans une très courte opération au Moyen-Orient («La guerre du Golfe») et il nous a paru important de faire état du témoignage du général Jacques Larchet, notre président d'honneur, à l'époque colonel officier de liaison auprès du général américain commandant les forces terrestres de la coalition.

Ce témoignage s'insère dans la nouvelle rubrique «Histoire», qui remplace celle intitulée «Actualité» qui bascule sur notre site internet. A ce sujet, merci d'avance de nous faire parvenir des témoignages de faits de guerre ou d'opérations extérieures qui sertaient portés à votre connaissance.

Par ailleurs, le dossier de ce numéro concerne l'aéronautique et l'espace, domaines d'innovations par excellence pour la défense de la France.

Nous les anciens, nous portons témoignage de nos engagements passés. Nous continuons à servir dans notre association pour que nos libertés d'aujourd'hui soient le fruit de nos engagements antérieurs. La fraternité d'armes n'est pas un vain mot.

Amicalement et fidèlement,

le Président François CASTANIER

CHANCELLERIE

ORDRES NATIONAUX

Conditions de propositions à titre normal

Voici les extraits de la circulaire annuelle n° 5620/DEF/CAB/SDBC/DECO/A/B du 5 avril 2011 concernant les personnels n'appartenant pas à l'armée d'active. La demande doit être renouvelée chaque année avant le 1er juillet pour la Médaille militaire et avant le 1er septembre pour la Légion d'honneur et l' Ordre national du Mérite.

Les officiers généraux sont proposés directement par le Bureau des officiers généraux qui les administre. Les réservistes et disponibles sont proposés d'office par l'autorité détentrice de leur dossier. Les autres personnels doivent faire acte de candidature en adressant une demande à leur organisme d'administration. Les personnels concernés par les articles R 39 à R 47 du code de la Légion d'Honneur (invalides de guerre pensionnés à au moins 65 %) adressent leur demande directement au cabinet du ministre de la Défense (Bureau des décorations).

Ne sont pas proposables les personnels rayés des cadres par mesure disciplinaire, les démissionnaires de leur grade et les personnels provenant de l'armée d'active et rayés des contrôles après le 31-12-2007.

Légion d'honneur

Grade de chevalier

Pour les officiers :

- soit 1 citation ou blessure de guerre (non déjà récompensée par la Médaille militaire ou l'Ordre national du Mérite), plus des activités dans les réserves ou 2 citations et/ou blessures (non récompensées par la Médaille militaire ou l'Ordre national du Mérite) ;
- soit 20 années récompensées par l'ordre national du Mérite et la Médaille des services militaires volontaires « or » ou la Médaille de la défense nationale « or » et postes de responsabilités dans les Réserves ou associations agréées.

Pour les non officiers titulaires de la Médaille militaire :

- 3 citations ou blessures de guerre.

Pour les anciens combattants de 1939-1945 :

- Médaille militaire et 2 citations ou blessures de guerre.

Pour les anciens combattants de théâtres d'opérations extérieures ou d'Afrique du Nord :

- Médaille militaire et 3 citations ou blessures de guerre.

Pour les anciens résistants :

- avoir exercé des services et des responsabilités dans la Résistance.

Grade d'officier

Pour les officiers :

- 8 ans de chevalier de la Légion d'honneur ;
- 3 faits de guerre au moins (citations individuelles ou blessures de guerre).

Pour les non officiers :

- 8 ans de chevalier de la Légion d'honneur ;
- 5 faits de guerre au moins (citations individuelles ou blessures de guerre).

Grade de commandeur

Pour les officiers :

- 5 ans d'officier de la Légion d'honneur ;
- 5 faits de guerre au moins (citations individuelles ou blessures de guerre).

Pour les non officiers :

- 5 ans d'officier de la Légion d'honneur ;

- 8 faits de guerre au moins (citations individuelles ou blessures de guerre).

Dignité de grand officier

Pour les officiers généraux et officiers :

- 3 ans de commandeur de la Légion d'honneur ;
- commandement en temps de guerre :
- nombreuses citations individuelles.

Dignité de grand-croix

Pour les officiers généraux et officiers :

- 3 ans de grand-officier de la Légion d'honneur ;
- commandement en temps de guerre ;
- nombreuses citations individuelles.

Médaille militaire

Pour les non officiers seulement :

- 1 citation individuelle ou blessure de guerre.

Ordre national du Mérite

Grade de chevalier

Pour les officiers et les non officiers non titulaires de la Médaille militaire :

- soit 15 ans de services actifs et 1 titre de guerre au moins (CCV, MR, ME, MCSVFL, CCVR) ;
- soit 15 ans de services actifs et 5 ans de Réserve opérationnelle ou 5 ans de Réserve citoyenne pour des activités agréées par l'autorité militaire ;
- soit 15 ans de services actifs et/ou de Réserve opérationnelle et détenteurs de 9 témoignages de satisfaction ou 9 ans d'activités sous contrat ESR ou 15 années sous agrément dans la Réserve citoyenne ou services agréés par des « militaires honoraires » en qualité de collaborateurs bénévoles du service public.

Pour les officiers et les non officiers titulaires de la Médaille militaire :

- 15 ans de services actifs postérieurs à l'attribution de la Médaille militaire.

Grade d'officier

Pour les officiers ou non officiers :

- 7 ans de chevalier de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Mérite ;
- services distingués dans la Réserve opérationnelle (5 ans d'activités sous ESR et/ou 5 témoignages de satisfaction) ou dans la Réserve citoyenne ou dans des activités de Réserve et 5 témoignages de satisfaction ou dans des activités bénévoles de service public agréées par l'autorité militaire.

Grade de commandeur

Pour les officiers généraux :

- 5 ans d'officier de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Mérite ;
- services distingués dans la Réserve ou des associations agréées défense nationale.

Pour les officiers ou non officiers :

- 5 ans d'officier de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Mérite ;
- services distingués dans la Réserve opérationnelle (5 ans d'activités sous ESR et/ou 5 témoignages de satisfaction) ou dans la Réserve citoyenne ou dans des activités bénévoles de service public agréées par l'autorité militaire.

Dignité de grand officier

Pour les officiers généraux ou officiers :

- 3 ans de commandeur de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Mérite ;
- fonctions importantes au ministère de la Défense.

Dignité de grand-croix

Pour les officiers généraux ou officiers :

- 3 ans de grand-officier de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Mérite ;
- fonctions importantes au ministère de la Défense.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez écrire au chancelier de l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire : ADC (R) Christian Bayol.

EGLETONS (Corrèze)

Commémoration de remise de la croix de guerre

Le 22 septembre 2010, les adhérents de l'Association des croix de guerre et de la valeur militaire de la section du Limousin se sont associés à la municipalité d'Egletons pour commémorer la remise à la commune de la croix de guerre 39/45 avec étoile de vermeil.

En effet, cette distinction récompensait la belle conduite des habitants de cette commune et de ses environs dans la résistance pendant l'occupation et au moment de la libération. Les bombardements intensifs avaient détruit une grande partie de la ville, en particulier le lycée Caraminot. Les élèves accompagnés des enseignants de cet établissement étaient nombreux à la cérémonie. Un texte, rédigé par les lycéens et lu par l'un d'entre eux, était particulièrement émouvant. Les cérémonies se sont déroulées en plusieurs temps. Sur le site du lycée, face aux plaques commémoratives de chaque coté du portail d'entrée, une foule importante composée des autorités, des adhérents de l'association, des habitants, mais surtout un nombre impressionnant d'élèves ont assisté avec dignité à cette partie de la cérémonie. Ensuite, c'est devant le monument aux morts de la commune face à la mairie que les participants se sont réunis. Les enfants des écoles primaires étaient venus grossir les rangs. Une surprise nous attendait : des véhicules datant de la dernière guerre (jeep, half-track, dodge etc.) stationnaient sur les quatre coins de la place. Avant le dépôt des gerbes, le président de la section du Limousin a lu son allocution et la citation accompagnant la croix de guerre. Après un vin d'honneur, les membres de notre association, avec la municipalité, les autorités, et les chefs d'établissements scolaires se sont retrouvés dans un restaurant pour apprécier un repas fort convivial.

Jean-Claude Leclere, ***secrétaire***

« En 1813, la Prusse, en guerre contre Napoléon, institue la croix de fer pour récompenser ses soldats les plus vaillants.Plus d'un siècle après, en 1915, la République française, en guerre contre l'Allemagne, va créer la croix de guerre en reconnaissance des actes de bravoure qui se multiplient tous les jours sur les champs de bataille. Il est curieux de constater que ces deux nations, qui se sont combattues sans merci pendant deux siècles consécutifs, se soient inspirées l'une et l'autre, du même symbole, à savoir la croix qui marquait les différents ordres de la chevalerie pendant les croisades. Pour la Prusse, il s'agit de la croix de l'Ordre des chevaliers teutoniques. Pour la France de la croix de l'Ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Ainsi, la chevalerie fait-elle partie des racines les plus profondes de notre culture et chacun y puise ses références. Le Moyen-Age prônait la vaillance au combat et le courage face à l'adversité. Notre croix de guerre confirme aujourd'hui cet état d'esprit. Quand on parle de croix de guerre, il faut bien savoir ce qu'est une citation. La citation qui accompagne toute croix de guerre, c'est le texte qui rapporte de la façon la plus complète possible, les risques encourus, les épreuves affrontées ou les souffrances endurées par le récipien-

Dépôt de gerbe du président Hervé de Maupeou avec les enfants.

EGLETONS (Corrèze)

daire. Selon l'importance, il existe une hiérarchie : citation à l'ordre du régiment, de la brigade, de la division, du corps d'armée, voire à l'ordre de l'armée. Quand c'est la population qui a souffert d'actions de guerre (occupation, prise d'otages, massacres), c'est alors la collectivité locale qui fait l'objet d'une citation décernant la croix de guerre. C'est le cas de la ville de Paris, de la ville de Caen, ou encore, en Haute-Vienne, de la commune d'Oradour-sur-Glane. C'est aussi le cas de cinq communes en Corrèze, dont Egletons, où nous nous trouvons aujourd'hui pour commémorer l'attribution de la croix de guerre, dont je vais vous lire la citation à l'ordre du corps d'armée ».

Hervé de Maupeou, ***président***

« A subi 14 bombardements, le pillage, l'incendie, a eu 24 tués, 10 blessés dans les combats ou les bombardements, 15 déportés pour faits de résistance. A supporté avec un calme et un courage admirable les combats livrés aux Allemands pour sa libération, par les forces françaises de l'intérieur, du 14 au 19 août. »
Paris, le 11 novembre 1948
Le secrétaire d'Etat aux Forces Armées (Guerre) Max Lejeune

PARIS

Obsèques nationales pour sept tués en Afghanistan

Le 19 juillet, les obsèques nationales des sept militaires français tués en Afghanistan, entre les 11 et 14 juillet, ont eu lieu aux Invalides à Paris, en présence du chef de l'Etat, des membres du gouvernement, de nombreux élus et de détachements de leurs unités.
Tous les sept ont été élevés au grade supérieur et faits chevaliers de la Légion d'Honneur à titre posthume.

Le brigadier-chef Clément Kovac du 1er Régiment de chasseurs de Verdun, en retour de mission, a été tué accidentellement par un camarade le 11 juillet.
Deux jours plus tard, le capitaine Thomas Gauvin et l'adjudant-chef Laurent Marsol du 1er Régiment de chasseurs parachutistes de Pamiers, les adjudants-chefs Jean-Marc Gueniat et Emmanuel Techer du 17ème Régiment du génie parachutiste de Montauban ainsi que le sergent Sébastien Vermeille du Sirpa Terre Image centre de Lyon sont morts lors d'un attentat suicide, qui a aussi fait quatre blessés.
Enfin, le jour même de la fête nationale, le maître Benjamin Bourdet du commando Jaubert a été tué dans une embuscade. Dans son allocution lors de leurs obsèques aux Invalides, le président de la République Nicolas Sarkozy, également chef des armées, a notamment déclaré : « *Vous n'êtes pas morts pour rien. Vous êtes morts pour la grande cause des peuples libres qui ont payé leur liberté avec le sang de leurs soldats.* (…) *Soldats, vous êtes partis en pleine jeunesse en emportant avec vous les promesses d'une vie heureuse. Mais, nul ne vous a volé votre destin* ». Enfin, il a rappelé que « *l'armée française n'est pas séparée du reste de la nation française, car l'armée française fait corps avec la nation française* ».

Loïc Salmon

SAUCATS (Gironde)

67ème anniversaire

Sur l'emplacement de la vieille ferme de Richemont, à Saucats, fut érigé à partir de 1949, le mémorial à la mémoire des treize jeunes élèves ou anciens élèves du lycée Montaigne à Bordeaux, tombés sous les balles ennemies, le 14 Juillet 1944, pour que la France vive.

Lucien, Jean Pierre, Jean Claude, Guy, Daniel, Jacques, Christian, Roger, François, Michel, Jacques, Roger, et André…13 prénoms,13 élèves du lycée Montaigne de Bordeaux âgés de 17 à 22 ans,13 jeunes valeureux maquisards,13 jeunes héros,13 jeunes martyrs, qui furent sauvagement massacrés, ce 14 Juillet 1944, après un combat inégal et une résistance héroïque de plus de trois heures, par une « *horde cruelle et fanatique* » de 60 Allemands et 40 miliciens « *traîtres* » à leur patrie. Parmi ces 13 jeunes braves, aucune religion ne prédominait, alors qu'il y avait des chrétiens, des juifs, des musulmans et des athées, il n'y avait tout simplement que des camarades de combat unis et volontaires, sans uniforme, qui grâce au courage de leurs vingt ans, ont sauvé des soldats en uniforme. Construit sur le lieu même de ce « Fort Alamo » aquitain, un obélisque domine, du haut de ses 35m, la belle lande girondine et nous rappelle sur ses quatre faces les quatre vertus des ces glorieux résistants : sacrifice, foi, courage et victoire.Autour de ce mémorial, les personnalités civiles, militaires et religieuses, les associations du monde combattant et plus de 50 drapeaux ont rendu un vibrant et solennel hommage au 67ème anniversaire de l'exploit de ces 13 audacieux et téméraires « soldats de l'ombre ». Une messe particulièrement émouvante fut célébrée. Il y eut ensuite successivement la lecture de la liste des morts, la sonnerie aux morts, la Marseillaise et le Chant des partisans, interprétés par l'ensemble des participants, un dépôt de gerbes et les allocutions des différentes personnalités politiques, civiles et du monde combattant, à la mémoire de ces 13 vaillants jeunes garçons qui avaient choisi la devise d'Henri Bournazel : «*mon âme est à Dieu, mon corps à la France, mon honneur est à moi* »

14 juillet 1944...14 juillet 2011

Daniel Gyre, ***président***

RECTIFICATIF (Haute-Savoie)

Une erreur s'est glissée dans la légende de la photo du ravivage de la flamme à l'Arc de de triomphe le 9 juin, par une délégation de l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire (*N°304 p.5*). Il ne s'agissait pas du président de la section du Loiret Michel Auboussier, mais de celui de la section de Haute-Savoie Jack Roquet. Le voici (à droite) lors d'une cérémonie patriotique devant la plaque « croix de guerre » à Thonon-les-Bains le 25 septembre 2010, en compgnie du maire Jean Denais, du capitaine Vincent Ossadzow, commandant du groupement de Gendarmerie, et du maire-adjoint Lucien Vulliez, conseiller Défense.

AÉRONAUTIQUE ET ESPACE, *innovations pour l'action*

L'avion européen de transport tactique A400M, futur sucesseur du C-160 Transall

L'action de l'Etat.....p. 10

Opérations aériennes.....p. 12

Les drones.....p. 14

Le MDCN .....p. 16

Dossier réalisé par Loïc Salmon Rédacteur en chef

Le 49ème Salon civil et militaire de l'aéronautique et de l'espace, qui s'est tenu du 20 au 26 juin à Paris-Le Bourget, a accueilli 350.000 visiteurs, dont 150.000 professionnels (40% étrangers). Le plus important du genre dans le monde, il a rassemblé 2.100 exposants de 45 pays (record historique), 26 pavillons nationaux et 150 aéronefs (avions, hélicoptères et drones), dont 40 ont effectué des démonstrations en vol. Quelque 200 délégations officielles de 80 pays s'y sont rendues.

Sur le plan militaire, le salon a été l'occasion de concrétiser plusieurs accords de coopération. Ainsi, la France, l'Allemagne, l'Espagne, la Grande-Bretagne, la Belgique et le Luxembourg ont signé un accord cadre, relatif au soutien en service de la flotte d'avions de transport A400M. Ce dernier, dont quatre exemplaires effectuent des essais en vol depuis décembre 2009, devrait entrer en service dans l'armée de l'Air française en 2013. Dans le domaine spatial, la France et l'Italie ont annoncé deux contrats. Le premier porte sur le satellite de télécommunications militaires Sicral 2, qui doit entrer en service début 2014. Le second concerne la définition de l'interopérabilité des segments sol Musis des satellites de reconnaissance CSO (Composante Spatiale Optique), successeurs des Helios, et CSG (Cosmo-Skymed de Seconde Génération. De son côté, la Direction générale de l'armement (DGA) a profité du salon pour annoncer divers événements. Le 14 juin, elle a livré 24 cellules Pharos d'accès direct aux images satellites optiques et radars, depuis la métropole et les théâtres d'opérations, aux forces françaises des trois armées. Le 10 juin, l'armée de l'Air a reçu le premier d'une série de cinq hélicoptères EC725 Caracal supplémentaires, destinés aux missions de recherche et sauvetage en zone de combat, au transport de troupes sur longue distance et aux opérations spéciales. Déjà, 14 sont en service. Le 8 juin, a eu lieu avec succès le premier tir sous-marin d'un missile de croisière naval (MDCN), qui équipera les frégates multimissions dès 2014 et les sous-marins d'attaque Barracuda à partir de 2017. Enfin, en mars et mai, la DGA a livré deux systèmes franco-italiens sol-air de moyenne portée terrestre (SAMP/T) à l'armée de l'Air, qui en avait déjà trois et doit en recevoir cinq de plus avec leurs munitions d'ici à 2016. Le SAMP/T, également commandé à cinq exemplaires par l'Italie, est capable d'intercepter des missiles balistiques de théâtre de type Scud.

DOSSIER

L'ACTION DE L'ETAT

Coupler technologie et politique

« Nous sommes convenus de travailler ensemble sur la prochaine génération de drones de surveillance MALE » (moyennne altitude longue portée). Déclaration conjointe du président de la République Nicolas Sarkozy et du Premier ministre britannique David Cameron, le 2 novembre 2010 à Londres.

« L'aéronautique est un secteur stratégique dont l'Etat ne saurait se désintéresser, les technologies civiles et militaires y étant étroitement mêlées », *a déclaré Nicolas Sarkozy, lors de l'inauguration du 49ème Salon du Bourget le 20 juin. L'Etat est* «utilisateur», « actionnaire » *et* « stratège », *a souligné le ministre de la Défense et des Anciens Combattants Gérard Longuet, au cours d'une conférence de presse le lendemain.*

Le chef de l'Etat a indiqué que l'industrie aéronautique et spatiale « *emploie 157.000 personnes, en recrute 8.000 par an et dégage 18Md€ d'excédent commercial* ». Les crédits consacrés aux équipements, qui ont atteint 16 Md€ en 2010, seront maintenus en 2011 en raison des opérations en Libye et en Afghanistan. Des investissements sont prévus pour le programme X4 de nouvel hélicoptère de 4 t, les moteurs d'avions économes en carburant, les matériaux composites et l'avionique modulaire de deuxième génération. L'avion de transport tactique européen A400M a été présenté pour la première fois au Salon du Bourget. Les investissements dans l'aéronautique militaire en 2011 sont supérieurs à 10 Md€, a indiqué le ministre de la Défense. Selon lui, la seule mission d'une intervention militaire est de combattre l'adversaire avec de la technologie, de la numérisation et une coopération interarmées « *pour faire juste ce qui correspond à des buts précis* », fixés par l'autorité politique. Cela nécessite « *une connaissance très fine de l'adversaire avec l'arme la plus adaptée* ». Dans ce contexte, un groupe de travail franco-britannique, mis sur pied en septembre, doit présenter, un an plus tard, un projet de drone MALE commun aux deux armées de l'Air. Quant au drone de combat à acheter (Reaper américain) ou à développer (projet européen Neuron *), la Direction générale de l'armement étudie les délais et les prix proposés par les industriels.« *Il ne faut pas sacrifier la sécurité de nos soldats dans un projet à long terme, ni renoncer à être un acteur majeur sur le plan mondial* », a souligné le ministre.

(c) Loïc Salmon

(c) Loïc Salmon

(*) Projet retenu par une décision ministérielle du 21 juillet.

Gérard Longuet, ministre de la Défense et des Anciens Combattants, et le général Jean-Paul Paloméros, chef d'état-major de l'armée de l'Air.

Opérations aériennes

Combinées et en coalition

Le dispositif d'exclusion aérienne déclenché contre la Libye le 19 mars dans le cadre de l'opération «Harmattan» a mis en œuvre des avions de l'armée de l'Air et de la Marine. Ceux-ci sont ensuite passés, le 31 mars, sous le contrôle de l'OTAN dans le cadre de l'opération « Unified Protector ». Ce basculement a été mis en œuvre par le Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO). Le «Groupe de contact» des pays membres de la coalition a fixé l'effet à atteindre. L'OTAN a apporté la réponse militaire technique en définissant les cibles.

Le général de brigade aérienne Jean-Jacques Borel, chef « planification et logistique » du CPCO à l'Etat-major des armées, a présenté le fonctionnement d'opérations aériennes combinées (armée de l'Air et Marine) et en coalition, lors d'un point de presse le 31 mars à Paris.

Tous les engagements sont décidés par le pouvoir politique et conduits par le chef d'Etat-major des armées, qui s'appuie sur le CPCO. Des données techniques sur chaque pays sont complétées en permanence. Des documents sur la Libye ont été rassemblés après les crises précédentes en Tunisie et en Egypte. A la suite de la résolution 1973 du Conseil de sécurité de l'ONU, il a fallu mettre en œuvre une action rapide en un temps très court et préparer des plans pour pérenniser l'action dans la durée. L'armée de l'Air a programmé des missions pour atteindre l'objectif politique d'exclusion aérienne du territoire libyen par une action rapide, à partir de la métropole, pour empêcher la chute du port pétrolier de Benghazi. Le dispositif est monté en puissance à Solenzara (Corse) avec le soutien logistique des autres bases aériennes en France. Simultanément, le groupe aéronaval centré sur le porte-avions *Charles-De-Gaulle* a été reconditionné en 72 heures à Toulon, puis déployé au plus près du théâtre opérationnel, afin de compléter les moyens de l'armée de l'Air. Cela a été possible, souligne le général Borel, grâce à la compétence et la réactivité des personnels, la qualité des équipements (polyvalence du Rafale) et la mutualisation des moyens de soutien.

Entre le 19 et le 31 mars (date de la conférence), les avions français ont effectué 1 600 heures de vol en 650 sorties pour 191 missions. La sortie correspond au décollage et à l'atterrissage d'un avion. Une mission peut comporter de deux à quatre sorties. La répartition des missions est variable, mais est, en gros, égale ou de 60-40 % entre l'armée de l'Air et la Marine, sans détermination de quotas. Pendant cette période, les avions français ont effectué 20-25 % des missions de la coalition, plaçant la France 2ème contributeur après les Etats-Unis.

CHAÎNE DE COMMANDEMENT

La planification de la campagne aérienne se fait à Lyon Mont-Verdun. La cellule de commandement se trouve à la base aérienne 117, état-major de l'armée de l'Air à Paris, avec un centre de conduite des opérations à Lyon. Tous les organismes français sont certifiés OTAN et peuvent être intégrés à une planification multinationale. Compte tenu de l'évolution politique, le CPCO a étudié la bascule du commandement au sein de l'OTAN. Des officiers français, détachés dans les cellules OTAN, vérifient et contrôlent les orientations définies au niveau politique international par le Groupe de contact.

Certains centres de commandements de différents pays de l'Alliance atlantique, activés en permanence,

ont l'habitude de travailler ensemble pour l'entraînement et les opérations. Au niveau de la coalition, le commandement de l'opération «Unified Freedom», qui se trouve à Naples (Italie), s'assure de la cohérence des moyens aériens et maritimes. Celui des opérations aériennes, en poste à Izmir (Turquie), donne les directives journalières de la campagne aérienne sur une programmation de trois jours. Enfin, le centre des opérations aériennes combinées, situé à Poggio Renatico (Italie), les met en œuvre en déterminant quelle cible sera attaquée tel jour en fonction des conditions météorologiques. « *Nous nous appuyons sur les structures françaises pour avoir un regard sur ces activités*, souligne le général Borel, *il n'y a pas de rupture dans la chaîne de planification, car nous avons l'habitude de travailler ensemble* ». Par ailleurs, deux Etats arabes, non membres de l'OTAN, participent à la coalition. Les avions des Emirats arabes unis, dont les missions sont connues mais pas coordonnées avec celles des moyens français, sont déployés en Sardaigne. En revanche, les Mirage 2000-5 de défense aérienne du Qatar, basés en Crète, participent à des patrouilles mixtes avec les appareils français. Aucun avion français n'emporte de munitions à uranium appauvri (utilisées pendant la guerre du Golfe de 1991), a précisé le général Borel.

Selon l'Etat-major des armées, les frappes françaises de l'opération « Harmattan » visent des véhicules blindés, dépôts de munitions et entrepôts militaires, après détection et contrôle par l'avion de guet aérien embarqué E3C Hawkeye. Les ravitaillements en vol (2 ou 3/jour) sont assurés par les avions C135 (armée de l'Air) et Super Etendard modernisés (Marine) et configurés « nounous ».

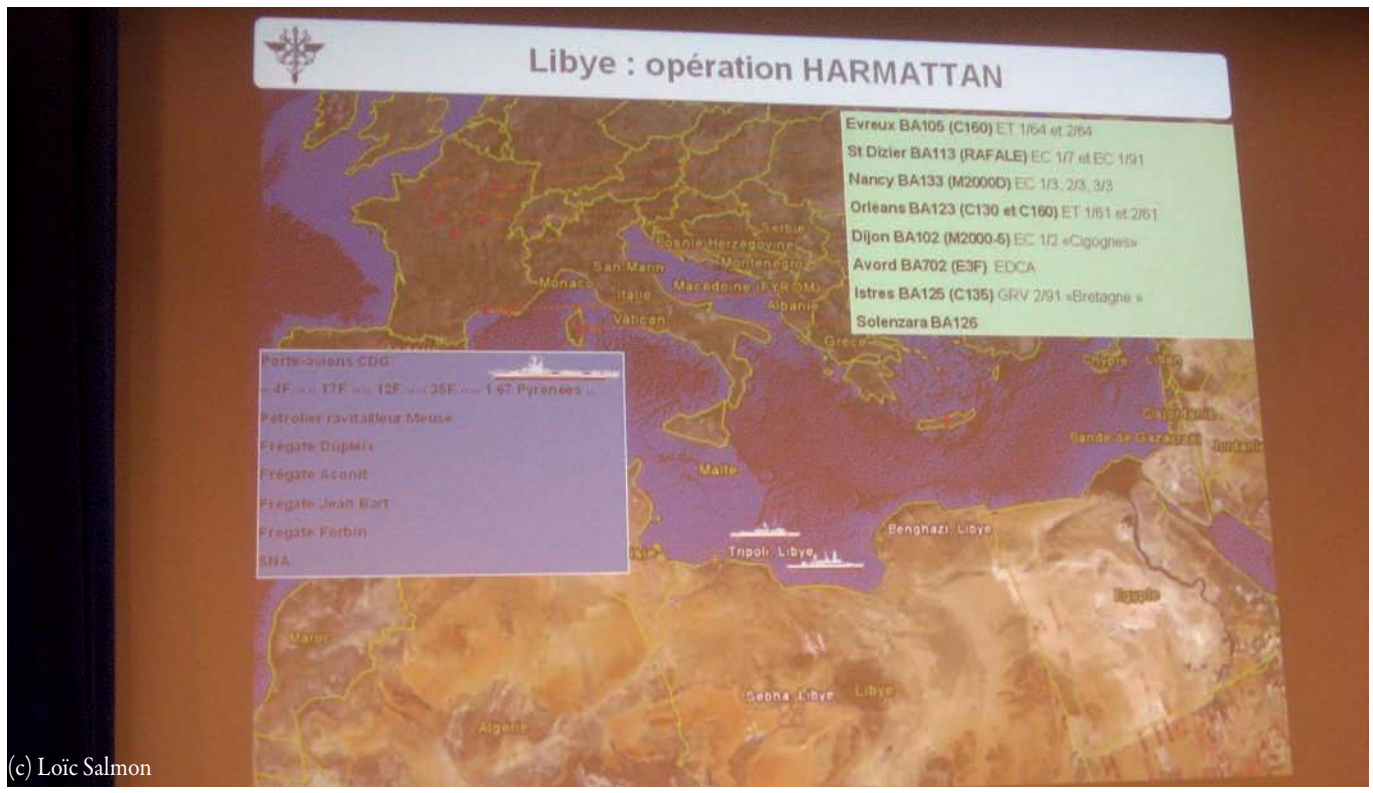

(c) Loïc Salmon

Le dispositif français au 31 mars. L'armée de l'Air engage une vingtaine d'aéronefs par jour entre le 19 et le 31 mars. Les bases aériennes d'Evreux et d'Orléans accueillent les avions de transport logistique C160 Transall et C130 Hercules. De celles de Saint-Dizier, Nancy et Dijon partent les avions de reconnaissance et de combat Rafale, Mirage 2000 D et Mirage 2000-5. Celle d'Istres est réservée au C 135 ravitailleurs et celle d'Avord aux avions de détection et de commandement aéroporté E3F AWACS. Le groupe aéronaval, constitué du porte-avions Charles-De-Gaulle *et de son escorte (cinq bâtiments de surface et un sous-marin nucléaire d'attaque), engage 28 aéronefs (avions et hélicoptères). Le groupe aérien embarqué compte 10 Rafale Marine, 6 Super Etendard modernisés et 2 avions de guet E-2C Hawkeye.*

LES DRONES

Quel emploi pour le combat ?

Le drone, aéronef sans pilote à bord, emporte une charge utile pour la surveillance, la collecte de renseignements ou la frappe. Il a déjà été en opérations dans les conflits dits asymétriques, comme l'Afghanistan et la Libye. Les drones de combat complètent les avions pilotés, mais ne les remplacent pas.

Le Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA) a fait le point sur la question au cours d'un colloque le 2 mai au Sénat à Paris.

EN OPÉRATIONS

Le lieutenant-colonel Bruno Paupy, commandant en second de l'escadron de drones 1/33 « Belfort », a présenté son retour d'expérience du drone français «Harfang» déployé en Afghanistan. Cet aéronef, dit MALE (Moyenne Altitude et Longue Endurance) peut rester totalement discret, effectuer un vol de 24 heures d'affilée, dispose d'une allonge géographique de 1 000 km par transmission satellitaire et embarque des capteurs vidéo et radar, qui diffusent des informations en temps réel. La répartition de ses missions est de 15 % pour la reconnaissance (préparation à l'action), 65 % pour la surveillance (zone de tirs de roquettes, point de passage d'insurgés, villages et habitudes de vie), 12 % pour la protection de la base aérienne de Bagram, l'escorte de convoi, la lutte contre les embuscades et engins explosifs improvisés et enfin 8 % pour le soutien des troupes au contact. Le Harfang a été utilisé pendant la nuit du 17 décembre 2010, au profit des forces spéciales pour repérer des insurgés à 5 km, signaler leurs tirs et leurs déplacements, repérer leur bâtiment refuge et le surveiller jusqu'au déclenchement de l'assaut, qui a fait un mort du côté français. En général, indique le lieutenant-colonel Paupy, ce drone non armé est intégré à un ensemble de moyens déployés en coopération avec les forces spéciales, et « *permet de reprendre l'ascendant, d'anticiper et de sauver des vies de la coalition internationale et des forces afghanes* ».

De son côté, le lieutenant-colonel James Drape, officier de liaison américain au CESA, a exposé les aspects organisationnel et fonctionnel du drone. « *Il y a bien un pilote dans le cockpit,* dit-il, *mais le cockpit n'est pas dans l'aéronef* ». Dans l'armée de l'Air américaine, le déploiement de drones « MQ-1 Predator » mobilise en tout 192 personnels pour la station de pilotage au sol, les communications, la conduite de l'opération, le lancement et la récupération de l'aéronef et enfin son entretien. Les MQ-1 Predator,

Le drone français de reconnaissance Harfang, entré en service en juin 2008, est ici photographié à Bagram en septembre 2009. Ses principales caractéristiques sont les suivantes : envergure, 16,6 m; longueur, 9,3 m ; poids à vide 657 kg ; vitesse maximale, 207 km/h ; plafond, 7.620 m ; rayon d'action, 1.000 km. A titre de comparaison, voici celles du drone américain de combat MQ-1 Predator : envergure, 14,8 m ; longueur, 8,2 m ; poids à vide 512kg ; vitesse maximale, 130 km/h ; plafond, 7.600 m ; rayon d'action, 740 km. Enfin, celles du MQ-9 Reaper sont : envergure, 20 m ; longueur, 11 m ; poids à vide 2,2 t ; vitesse maximale, 480 km/h ; plafond, 15.200 m ; rayon d'action, 5.920 km.

déployés en Afghanistan, envoient leurs informations à l'Elément de lancement et de recueil sur place (59 personnels) et simultanément à un satellite à bande de fréquence micro-ondes Ku, attribuée aux services de télévision, de radio et de données informatiques. Ce dernier, à son tour, les transmet en Allemagne au Terminal de communications satellitaires pour les MQ-1 Predator, qui les répercute par fibres optiques à l'Elément de contrôle de la mission (49 personnels), installé dans la base aérienne de Nellis. Celle-ci, située dans le Nevada, abrite un dépôt d'armes nucléaires et l'Ecole du combat aérien, des attaques au sol et de la guerre électronique. Le centre opérationnel alimente ensuite le réseau vidéo des Predator. Pendant 24 heures, souligne le lieutenant-colonel Drape, ce drone peut être maintenu en altitude au-dessus d'un endroit déterminé, alors qu'il aurait fallu que trois ou quatre équipages se relaient dans le cas d'un avion de combat classique. Il permet d'exploiter rapidement le renseignement et limite la présence de personnels sur place à ceux nécessaires à son déplacement au sol. Cet aéronef télécommandé donne au commandement plus de précision par vidéo de nuit pour engager le feu, contre un tireur embusqué ou des insurgés en fuite. « *Toutefois*, rappelle l'officier américain, *nous devons atteindre la supériorité aérienne avant d'utiliser un drone, c'est une vulnérabilité supplémentaire* ».

LE DRONE ARMÉ

Une version plus performante que le MQ-1 Predator équipe déjà les armées de l'Air américaine, britannique et italienne : le «MQ-9 Reaper», utilisé contre Al Qaïda notamment dans les zones tribales à la frontière pakistanaise pour la surveillance et le combat. Selon le lieutenant-colonel Drape, il emporte dix fois plus de charge utile, vole jusqu'à 480 km/h (130km/h pour le MQ-1) et monte à 15.200 m (7.600 m). En outre, il est équipé d'un système dénommé «Gorgon Stare», que le MQ-1 ne peut emporter. Ce système stocke sur son ordinateur les images prises par 5 caméras électro-optiques et 4 infrarouges, placées à des angles différents pour couvrir la plus grande surface de terrain possible. Le MQ-9 Reaper diffuse ainsi des images complémentaires, en direct et en même temps, au chef de section sur le terrain, à son état-major et à un analyste du renseignement aux Etats-Unis. Un haut responsable du renseignement de l'armée de l'Air américaine a déclaré en janvier 2011 au quotidien *Washington Post* qu'il sera ainsi possible de tout voir et, de plus, l'adversaire ne pourra plus savoir qu'il est surveillé.

De son côté, conclut le lieutenant-colonel Drape, le MQ-9 Reaper équipé du Gordon Stare multiplie par 12 l'efficacité d'une patrouille aérienne de combat et jusqu'à 60 fois celle du MQ-1 Predator.

(c)Loïc Salmon

En Afghanistan, les images captées par le drone MQ-1 Predator (à droite), dont disposent les forces américaines et britanniques, sont plus « parlantes » que celles du Harfang (à gauche) qui renseigne les troupes françaises.

Le missile de croisière naval

Une arme dissuasive

Le missile de croisière naval, tiré d'un bâtiment de surface ou d'un sous-marin, allie discrétion et précision pour frapper, sur court préavis et à longue distance, des cibles d'importance stratégique. Son emploi nécessite de disposer d'une capacité de renseignement particulièrement performante.

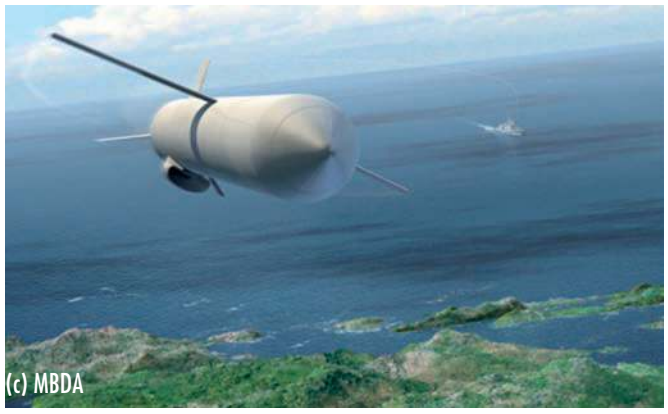
(c) MBDA

Entre 1991 et 2003, plus de 2 000 missiles, dont 802 « Tomahawk », ont été tirés de la mer contre des cibles irakiennes. Pourtant le 23 mars 2003, la tentative de décapitation du régime irakien par le tir de 40 missiles sur des sites clés de Bagdad, décidée quelques heures plus tôt par le président George W. Bush et les services de renseignements américains, a en partie échoué : le président Saddam Hussein est apparu, dans un piètre état mais bien vivant, trois heures plus tard à la télévision ! Toutefois, le missile de croisière naval (MDCN) venait de démontrer son efficacité, malgré des dégâts collatéraux. Sa possession et les modifications de la donne stratégique qu'il induit ont fait l'objet d'un colloque au Centre d'études supérieures de la Marine (CESM) à Paris le 10 mars.

PROGRAMMES EN COURS

Depuis 2004, le missile de croisière Scalp-EG (250km de portée et une charge de 450 kg) équipe les Rafale de l'armée de l'Air et de la Marine embarqués sur le porte-avions *Charles-De-Gaulle* ainsi que les forces aériennes britanniques, italiennes et suédoises sous le nom de « Storm Shadow ». Le capitaine de corvette Lebas (CESM) note plusieurs handicaps : le pilote risque d'être capturé ; le temps de préparation du plan de vol nécessite beaucoup de temps et une source (origine humaine) de renseignements très rapides pour définir une cible fugace (un homme qui se déplace dans une maison) ; l'avion, détectable au radar, a une signature infrarouge. Le MDCN dérive du Scalp-EG et du missile antipiste Apache avec une préparation de mission adaptée. La Délégation générale pour l'armement a procédé à un tir vertical réussi du MDCN le 28 mai 2010 et prévoit une campagne de tirs sous-marins en 2011. Selon le capitaine de frégate Martin (état-major de la Marine), le programme français, d'un coût de 1 Md€, compte 150 munitions pour équiper neuf frégates multimissions FREMM dès 2014 et 50 munitions pour les six sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) Barracuda à partir de 2017.

D'après Claude Perrez (DGA), le MDCN nécessite une infrastructure plus légère qu'un avion de combat et permet des tirs à distance de sécurité, mais peu de pays fabriquent des unités à longue portée (plus de 1000 km). Les Etats-Unis, qui ont lancé leurs premières études en 1975, disposent 30 ans plus tard du « Tactical Tomahawk Block IV (Tac Tom) » à charge conventionnelle avec réassignation d'objectif et grande capacité de pénétration à basse altitude en épousant la configuration du terrain pour éviter les radars. Depuis les années 1980, la Russie, à l'époque URSS, a mis en service le « SS-N-21 » destiné à l'origine à des frappes nucléaires. La Chine développe le

missile « HN-2C » pour le tirer à partir de sous-marins. Depuis 2 000, Israël aurait testé le « SLCM Popeye Turbo» à partir de sous-marins. Depuis 2005, le Pakistan produit des « HAFT 7 Babur ». Courant 2011, Taïwan compte lancer la production du missile « HF-2E ». Début 2012, la Corée du Sud va déployer le « Cheon Ryong ». Enfin en 2012, l'Inde va procéder aux essais de son missile «Nirbhay», développé localement pour les trois armées.

EMPLOI STRATÉGIQUE

Le missile de croisière est une arme d'emploi de niveau stratégique. Selon le capitaine de vaisseau Vojour (Force d'action navale), il montre la détermination à atteindre des objectifs désignés et exige un accompagnement diplomatique et un ciblage des intérêts de l'adversaire (bunkers, bâtiments et installations politiques, industrielles, économiques et bien sûr militaires).

Ainsi le19 mars 2011, lors du déclenchement de l'opération « Harmattan » contre la Libye en application de la résolution 1973 de l'ONU sur la constitution d'une zone d'exclusion aérienne, plus de 110 missiles de croisière ont été tirés de frégates et de sous-marins américains et britanniques sur les systèmes de défense antiaérienne. Ils sont venus en complément des moyens aériens et navals déployés par la coalition. Pour Vianney Basse, ancien diplomate du ministère des Affaires étrangères et européennes, le MDCN français, en service en 2014, aura des fortes dimensions diplomatique, opérationnelle et médiatique. Il sera d'abord un outil d'influence en bilatéral ou en coalition, en tant que démonstration de force (frégate armée). Sa technologie complexe (tir de SNA et cartographie en amont) constitue un atout pour valoriser le savoir-faire des industriels français. Vu que 80 % des centres de décision d'un Etat sont à moins de 250 km de la mer, le MDCN est un outil d'action supplémentaire pour éviter un conflit ou le réduire s'il a commencé. De plus, l'impact médiatique causé par des dégâts collatéraux, qu'il aura occasionnés, n'est pas à négliger. Enfin, Corentin Brustlein, chercheur à l'Institut français de relations internationales, a souligné que le MDCN est un élément de gestion de crises parmi d'autres, comme les forces spéciales ou l'interdiction de survol, dans un environnement stratégique de guerre limitée, où prime la retenue en termes de moyens et de coûts à payer. En conséquence, il devra être encadré par un message politique cohérent. Mais, son emploi signifie souvent le refus d'engager des troupes au sol. « *Or*, déclare Corentin Brustlein, *la guerre sans risque n'existe pas* »

(c) Loïc Salmon

Une maquette du missile de croisière naval, dénommé «Scalp Naval» par son constructeur MBDA, au salon Euronaval 2010. Le sigle MDCN a été retenu par la Marine nationale. Ce missile a une portée de plus de 1 000 km, une charge explosive conventionnelle de 250 kg et une précision du mètre. Equipé du système GPS pour sa navigation, il détecte et identifie son objectif par un autodirecteur infrarouge. Capable de détruire des cibles peu ou moyennement durcies, il peut être dérouté si nécessaire pour éviter un dommage collatéral. A bord d'une frégate FREMM, il sera tiré à partir de son conteneur vertical qui lui sert de rampe de lancement. Embarqué sur un SNA Barracuda, il sera éjecté par un tube lance-torpilles et protégé par une coque durant son trajet sous la mer jusqu'à l'air libre.

Il y a vingt ans, la guerre du Golfe

La guerre du Golfe (1990-1991), la première depuis la chute du mur de Berlin (1989), est aussi l'une des plus courtes de l'Histoire car l'assaut n'a duré que cent heures. Elle a été commémorée par une journée d'études organisée par le ministère de la Défense le 12 mars à Ecole militaire à Paris.

Le 2 août 1990, en violation des lois internationales, l'armée irakienne envahit le Koweit. Suite aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, 29 pays participent à la libération de ce pays : opérations aériennes à partir du 16 janvier 1991 puis offensive terrestre du 24 au 27 février. La France projette près de 16 000 hommes avec leurs matériels et les soutiens nécessaires, dont 1 000 du service de santé. Sur le terrain, la division Daguet (9 000 hommes) est commandée par le général Michel Roquejoffre.

Le contexte

Le contexte international a été exposé par Olivier Forcade et Jacques Frémeaux, professeurs à l'université de Paris IV, Frédéric Guelton, colonel et historien, et Antoine Sfeir, directeur des Cahiers de l'Orient. L'Irak souhaite augmenter sa production pétrolière et utiliser les terminaux d'une presqu'île koweitienne. Le Koweit, pourtant défendu par l'Irak pendant la guerre contre l'Iran (1980-1988), s'y oppose et refuse également à l'Irak d'annuler ses dettes à son égard et de lui payer le pétrole pompé dans une nappe frontalière comme il l'exige. La Ligue arabe, sollicitée, ne parvient pas à obtenir un compromis. Or, la région du golfe arabo-persique, qui assure 65 % des besoins énergétiques de l'Occident et du Japon, constitue un enjeu stratégique mondial. En outre, l'Union soviétique, en proie à des difficultés internes, ne s'occupe plus des pays arabes, prêts alors à « écouter » l'Occident. Enfin, personne du côté arabe n'avait anticipé une réaction aussi forte de l'Occident. Les Etats-Unis s'apprêtent à prépositionner des troupes à 12 000 km de leurs bases aériennes et à 13 000 km de leurs ports les plus proches. Ils vont y engager 80 % de leurs moyens logistiques (Terre, Air et Marine) et y dépenseront 60 Md$...payés par l'Arabie Saoudite, l'Allemagne et le Japon.

La guerre se soldera par 86 000 prisonniers irakiens et 100 000 morts (estimation, car il n'y aura aucune indication officielle), contre 200 du côté américain.

De gauche à droite : le général Jean Fleury, ancien chef d'état-major de l'armée de l'Air ; Pierre Joxe, ancien ministre de la Défense ; Tristan Lecoq, inspecteur général de l'Education nationale et modérateur de la table ronde ; l'amiral Jacques Lanxade, ancien chef d'Etat major des armées ; le général Bernard Thorette, ancien chef d'état-major de l'armée de Terre.

La France en guerre

Le cadre institutionnel, l'opinion publique et la politique de défense de la France ont été présentés par des acteurs de l'époque : Pierre Joxe, ministre de la Défense (1990-1993) ; l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major particulier du président de la République ; le général Jean Fleury, chef d'état-major de l'armée de l'Air.

Au départ, selon Pierre Joxe, il y a «une crise interne» au sein du gouvernement, en raison d'une divergence de vues entre le président de la République François Mitterrand, chef des armées, et Jean-Pierre Chevènement, ministre de la Défense… qui sera remplacé le 29 janvier par Pierre Joxe. Au cours de deux conseils restreints de Défense, il est décidé d'envoyer le porte-avions *Clemenceau*, transformé en porte-hélicoptères, puis d'intervenir à terre après l'entrée des troupes irakiennes dans la résidence de l'ambassadeur de France à Koweit. Le Parlement a donné son accord sur le principe et les modalités de la guerre. Une règle, toujours appliquée par la suite, maintient les forces françaises sous « *commandement opérationnel* » national mais les place sous « *contrôle opérationnel* » américain. Ce contrôle ne permet pas de changer la mission, ni l'articulation des forces aériennes, terrestres et navales françaises engagées. L'armée de l'Air, habituée au cadre OTAN, en applique les procédures. Le choix des cibles au Koweit et en Irak restera du ressort du président de la République. Du côté français, la guerre se soldera par 2 morts et 18 blessés et coûtera 3 Md$, payés par l'Arabie saoudite (2 Md$) et le Koweit (1 Md$).

Le général Bernard Thorette, colonel à l'époque, a donné son point de vue de chef de corps du 3ème Régiment d'infanterie de Marine (RIMa). La mise en alerte, le 5 janvier pour une

(c) Loïc Salmon

opération prévue le 17, entraîne une préparation intense. « *A 3 h du matin, on apprend qu'on entre en guerre. On part de nuit, tous feux éteints pour se mettre en position offensive* ». En l'absence de photos aériennes et par manque de cartes suffisamment précises, il faut « *travailler au GPS* ». L'assaut, donné par le général Bernard Janvier, portera sur le contrôle d'une ville et de son aéroport en combinant l'appui feu et le mouvement. Deux dangers restent présents à l'esprit des soldats français : l'arme chimique et les mines. « *La menace du chimique était obsessionnelle : on dormait en tenue NBC (nucléaire, chimique biologique) avec une tenue de rechange* ». Le vote du Parlement a été essentiel pour le moral des troupes à terre, car il manifeste le soutien de la Nation et la légitimité de l'opération entreprise. Pendant l'action, le chef de corps doit gérer son stress et celui de ses hommes, qui laissent derrière femmes et enfants. « *En tant qu'officier d'état-civil, j'ai enregistré 287 testaments, dont le mien,* précise Bernard Thorette, *et 15 mariages sans comparution* (de l'épouse) ». Pour le 3ème RIma, la guerre aura duré 4,5 mois : 3 mois d'attente et 1,5 mois d'occupation pour 3 jours de combat, avec la gestion de 1 200 prisonniers irakiens en prime !

Le manque de moyens constaté pendant la guerre du Golfe aura des conséquences fondamentales pour la réorganisation du ministère de la Défense. Ont été créés : la Direction du renseignement militaire, indispensable à l'autonomie de décision politique ; la Direction des affaires stratégiques ; le Commandement des opérations spéciales ; le Centre de planification et de conduite des opérations ; le Collège interarmées de défense pour les officiers supérieurs, redevenu « Ecole de guerre » le 20 janvier 2011. La guerre du Golfe a aussi servi de révélateur pour lancer les programmes de satellites d'observation Hélios, de l'avion de transport militaire A 400 M et du missile de croisière.

Loïc Salmon

Mémoire d'un officier de liaison

Colonel affecté à la Force d'Action Rapide en automne 1990 après deux ans de séjour aux Etats-Unis comme instructeur à l'école de guerre américaine de Fort Leavenworth, Jacques Larchet a été muté dans le golfe Persique comme chef de l'équipe de liaison auprès du général Yeosock, commandant les forces terrestres américaines, britanniques et françaises. Général de division à la fin de sa carrière militaire, il est aujourd'hui président d'honneur de l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire.

«C'était un véritable général américain avec son casque défait, ses cigares, son révolver lacé bas sur la jambe, au langage parfois difficile à déchiffrer.

Je me souviens de l'une de nos premières entrevues : M.Mitterand venait de parler à la télévision française et avait dit que jamais un soldat français ne mettrait le pied sur le sol irakien : étonnement américain. Je rendis compte au général Roquejoffre et celui-ci me répondit . . . que je n'avais qu'à dire ce que je voulais. Je me tirais alors d'affaire en affirmant que ce n'était qu'une ruse et que jamais les soldats français ne laisseraient les Américains, aller seuls en Irak. Le général Yeosock en resta muet et ne m'en parla jamais plus.

Le PC américain , dénommé «Eskan», était situé en plein désert dans un bâtiment d'une base de la garde nationale saoudienne réquisitionnée pour y installer les forces américaines. Il était relié à Ryad, situé à environ 100 km, par une excellente autoroute, très fréquentée et ne traversant que du sable. Un soir, on annonça : « (missile) Scud : arrivée prévue sur Eskan dans 7 minutes *». Ce fut alors un gentil brouhaha, tout le monde de s'affoler pour enfiler sa tenue S3P et son masque à gaz, les uns silencieux, les autres marmonnant rapidement un bout de prière. Heureusement, le Scud tomba suffisamment loin. Les fois suivantes, à l'annonce de l'arrivée d'un Scud, l'ambiance fut moins mouvementée et plus professionnelle. Un matin vers 3 ou 4 h du matin, je fis un tour, le nez en l'air, et fus surpris par tout le bruit venant des cieux : des centaines d'avions, dont quelques uns étaient français, se dirigeaient vers l'Irak. On ne voyait que leurs feux de position : l'attaque aérienne commençait. Je connus le bonheur d'une heure de gloire, pour nos armées, le jour où les forces françaises ont traversé les premières la frontière irakienne. Tout avait démarré très tôt et se déroulait mieux que prévu : les défenses étaient enlevées, les unités de chars étaient totalement enfoncées, la route vers As Salman était ouverte. Eskan reçut l'ordre de faire partir le reste des divisions américaines en avance de quelques heures. La réaction des officiers américains du PC fut alors instantanée : tous se levèrent, se tournèrent vers le coin où j'avais élu mon « PC » et me félicitèrent pour les réactions françaises.*

S'achevèrent alors les jours, bien proches, où nos alliés américains avaient interdiction de communiquer aux officiers français les moindres renseignements précis sur l'ennemi.»

Jacques Larchet

Quelque part en Irak avec un portrait de Saddam Hussein au premier plan.

DANS LES LIVRES

STRATÉGIE SPATIALE

par Jean-Luc Lefebvre

Colonel (Air) et enseignant des techniques spatiales dans des écoles d'ingénieurs, Jean-Luc Lefebvre est aussi responsable du programme « Pensée stratégique et nouveaux concepts » à l'Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire. Son ouvrage, complété par un indispensable glossaire explicatif de 500 termes techniques, fait le tour de la stratégie spatiale. Depuis vingt ans, toute guerre prend en compte l'espace extra-atmosphérique, qui commence à environ 50 km d'altitude. Etats-Unis, Russie, Chine, Japon, Inde, Canada, France, Allemagne et Italie y sont déjà présents et d'autres pays veulent y accéder. Au 1er novembre 2010, 958 satellites, dont 441 américains, étaient en activité. En 2011, 17 bases spatiales sont en service et 6 en projet ou déjà en construction, dont une en Iran, une en Chine et une en Corée du Sud. Depuis janvier 2009, l'OTAN reconnaît que le succès de ses opérations hors zones, notamment en Afghanistan, dépend entièrement de l'espace. De leur côté, les Etats-Unis considèrent l'opération du Golfe (1991) comme leur « *première guerre spatiale* ». En effet, l'Arabie saoudite aurait accepté des troupes américaines sur son sol au vu d'images satellitaires, montrant l'imminence d'une invasion irakienne après celle du Koweït. En 2003, le même procédé a été utilisé, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, par le gouvernement américain de l'époque pour légitimer sa guerre contre l'Irak. Mais, la France a pu nier les allégations avancées grâce à ses informations autonomes, fournies par ses satellites Hélios (lancés en 1995 et 1999) et complémentaires des rapports de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Fin janvier 2010, 150 satellites d'observation étaient sur des orbites de 200 km à plus de 36.000 km d'altitude, dont près de la moitié pour le renseignement militaire. Les informations radars complètent les prises de vues optiques, gênées par les couches nuageuses. Le Traité international de l'espace de 1967 interdit de placer des armes de destruction massive dans l'espace extra-atmosphérique. Mais, les satellites affrontent un péril croissant : les collisions avec quelques uns des 36 millions de débris de toutes sortes (de 1 mm à plus de 10 cm de long), qui se déplacent dans l'espace à plusieurs km/s et s'accumulent depuis le lancement du premier «spoutnik» soviétique en 1957. La destruction volontaire, par la Chine, d'un ancien satellite national de météorologie par un missile en 2007 en a créé 1.500 nouveaux ! Cette conséquence perverse, estime le colonel Lefebvre, rend de plus en plus inconcevable l'emploi d'armes antisatellites à effet cinétique, mais n'exclut pas celui d'armes à énergie dirigée éblouissant les capteurs en orbite par un rayonnement électromagnétique. Enfin, l'espace s'inscrit, aux côtés des opérations aériennes, maritimes et terrestres, au sein d'une stratégie globale, enseignée à l'Ecole de guerre et définie par le professeur Hervé Couteau-Bégarie : «*dialectique des intelligences, dans un milieu conflictuel, fondée sur l'utilisation ou la menace d'utilisation de la force à des fins politiques*».

Loïc Salmon

Editions L'esprit du Livre
404 pages/25 €

Haute-Vienne-87- Limoges

« Où va l'armée française ? »

Tel était le grand titre de couverture du numéro de février 2011 du mensuel *Spectacle du Monde*, qu'a repris le colonel Roger Cunibile dans un exposé prononcé le 8 mars devant la section du Limousin.

« *Depuis que le monde existe il y a toujours eu des guerres et il n'y a aucune raison pour que cela cesse" a récemment écrit un général d'armée. Nous devons en conclure logiquement que si nous sommes en paix depuis cinquante ans, nous ne sommes en réalité qu'en période d'armistice. Et par voie de conséquence, il nous appartient d'avoir toujours une armée suffisamment forte et efficace en potentiels humain et matériel pour assurer la sécurité de la nation et désormais de participer à la défense européenne. Un bouleversement d'une importance jamais égalée s'abat sur notre armée. Nous y assistons.*

Cela entraîne bien des regrets, voire des amertumes et, soyons francs un certain malaise, des rancœurs, voire une baisse de moral dans nos corps de troupe, certes perceptible bien que muette. Car il ne s'agit pas seulement d'un réaménagement superficiel mais d'une véritable reconstruction générale opérée tout en assumant les positions de sécurité essentielles et les nécessités stratégiques en cours.

De quoi s'agit-il ? Il y a nécessairement une phase de "déconstruction" de ce qui existe et de "reconstruction" aussitôt de "ce qu'on veut".

Et que veut cette réforme d'après M.Alain Juppé, ministre d'Etat et de la Défense aux responsables de formation ou d'unité et les commandants de bases ? (discours à Ecole militaire, prononcé le 1er février 2011)

L'objectif général de reconstruction

Renforcer la cohésion au sein du ministère pour une meilleure coordination des efforts, une suppression des services redondants n'ayant pas toujours le même objectif. D'où l'installation à Balard (Paris15ème) des services centraux et des états-majors dans un "pentagone" à la française vers 2014. Ce Chantier gigantesque de rénovations et constructions sur 467.000 m2 devant regrouper quinze sites parisiens et destiné à 9.300 employés, vient d'être accordé à Bouygues pour plus de 3 milliards d'euros. L'astuce de Bouygues pour enlever le marché, convoité par Vinci et Eiffage, a été de proposer à l'Etat de lui louer et entretenir l'ensemble pendant 26 ans pour un loyer annuel de 125 à 130 millions d'euros. Au terme de ce contrat, l'Etat sera propriétaire. Professionnaliser les fonc-

Le colonel (er) Roger Cunibile à la tribune au côté du président Hervé de Maupeou (section du Limousin), lors de son exposé

Haute-Vienne-87- Limoges

tions de soutien dans une gestion moderne évitant la dispersion et l'isolement.
C'est ainsi que seront regroupés à Tours, les services de ressources humaines des armées de Terre, de l'Air et de la Marine ainsi qu'une partie des ressources humaines du ministère de la Défense. Mutualiser les fonctions de soutien pour réinvestir les économies ainsi dégagées dans l'amélioration de la condition du personnel et surtout, de l'équipement des forces. C'est déjà commencé : période 2008-2010, 285 millions d'euros ont été consacrés à l'amélioration de la condition du personnel civil et militaire ; période 2011: plus de 100 millions y sont affectés ; pour l'équipement des forces, la loi de programmation militaire consacre en moyenne 17 milliards d'euros par an contre 15 milliards dans la précédente. Soit, concrètement : en 2011, chacune des armées devrait recevoir des matériels majeurs parmi lesquels: 10 hélicoptères Tigre et NH 90, des véhicules blindés légers et des véhicules à haute mobilité, plus de 4.000 équipements félins, 11 avions de combat Rafale, 4 canons Caesar et 2 systèmes sol-air, moyenne portée terrestre (SAMP/T) (fin des propos de M. Juppé)
Les contours de la réforme entre 2009 et 2016, d'après l'article de Nathalie Guibert dans Le Monde *du 26 janvier 2011. Sur 471 sites existants, 83 seront fermés, 33 déménagés d'une ville à une autre. 20 régiments et bataillons, 11 bases aériennes et une base navale seront dissous. En 2011 seront fermées les bases aériennes de Taverny et Reims, des régiments de Laval, La Rochelle, Metz, l'état-major de Limoges, l'Ecole de santé de Bordeaux, la base aérienne de Nîmes. Effectifs:54.000 suppressions de postes , civils et militaires en six ans, (sur 320.000 hors la gendarmerie) soit 8.500 par an, à traduire par 17 %* (Fin de l'emprunt au *Monde*).

Quelques réflexions à mûrir

(Paragraphe ci-après tiré du *Monde* déjà cité*). 51 bases de défense sont en place depuis le 1er janvier 2011. Les circonscriptions d'administration militaire sont actuellement des unités disparates. Exemple : celle de Brest chapeaute 18.000 personnes, celle de Valence, 1.200.* (Le Monde*). "Les unités sont soulagées de leurs tâches de soutien (passation des marchés, habillement, informatique, alimentation des personnels, etc. dans la perspective d'économiser des moyens"* (secrétaire général pour l'administration Christian Piotre)*. Il m'a été indiqué que ces services de soutien seraient (? !) confiés à des sociétés civiles. Ne serait-ce pas hasardeux quant à la fiabilité de ces unités de soutien, lorsqu'on se souvient des grèves des dockers cégétistes de Marseille et des manifestations hostiles, voire violentes, à l'égard des blessés rapatriés d'Indochine ? L'année 2011, va, inévitablement accuser, dans ce système nouveau, un certain nombre de dysfonctionnements qui vont faire encore grincer des dents à nos soldats. D'autant que le logiciel de gestion des ressources humaines commun aux trois armées ne sera pas disponible avant 2014 et celui du système de paie unifié de l'Etat n'est espéré que pour 2017.*
Autre exemple de déprime, palpable dans l'armée de l'Air : à Saint-Dizier, base de l'aviation de chasse choisie le 4 janvier de cette année 2011 par le président de la République pour ses vœux aux armées, la disponibilité des Rafale n'était ces jours là que de 30 pour cent. Pour le moment, le montant des mesures d'accompagnement social des restructurations se monte à la somme record de 238 millions d'euros. Les Opex, en Afrique et en Afghanistan pèsent lourd, mais stratégiquement, semblent indubitablement nécessaires à mon avis. " En opérations, l'armée de Terre a les moyens qu'il lui faut, derrière, ça se gâte " (*général Irastorza cité par* Le Monde)*. Autres sujets de grogne. Malgré des équipements neufs, sur le terrain, se répand le sentiment d'un manque de matériel. Les armées sont contraintes de rogner sur les jours de préparation*

Haute-Vienne-87- Limoges

opérationnelle pour la formation des jeunes ou les heures de vol des pilotes ce qui peut donner à craindre des pertes de compétences et des difficultés de recrutement. La promesse faite en 2008 par les réformateurs que les sacrifices consentis dégageraient des moyens pour mieux équiper nos armées ne pourra pas être tenue avant le prochain quinquennat. Conclusion de Nathalie Guibert : " Face à cette perspective, les responsables militaires sont unanimes : pour eux les armées sont allées au bout des réalisations possibles. Si l'exécutif veut de nouvelles économies, il lui faudra assumer une réduction des ambitions stratégiques du pays". *Voici ma conclusion personnelle. L'Europe en paix ronronne de plaisir, malgré les crises financières qui mettent en danger les portefeuilles et surtout le moral des peuples. Cette déflation inédite de nos propres forces, imitée dans d'autres pays d'Europe (Allemagne, Grande-Bretagne, etc.) tandis que ladite Europe n'a pas sa propre armée centralisée, pas plus d'ailleurs qu'elle n'a d'exécutif centralisé, le Parlement européen ne pouvant émettre que des avis et souhaits pieux, exécutoires ou non selon la bonne volonté des Etats, et tandis que des menaces extérieures multiples se font de plus en plus incisives et pressantes, ce qu'on ne semble pas discerner semble-t-il.*

Tout cela m'inquiète beaucoup. Mais, comme par nature j'ai plutôt tendance à faire preuve d'un caractère relativement optimiste, j'ose encore espérer que mes craintes seront vaines et que tout se passera pour le mieux dans le meilleur des mondes. A la grâce de Dieu !»

Roger Cunibile, ***vice-président***

VENDEE – 85- Talmont-Saint-Hilaire

Assemblée générale du 12 mars 2011

Le 12 mars la section de Vendée a réuni ses adhérents au château d'Olonne, pour l'assemblée générale annuelle, dans le très beau site du Roc Saint Jean en bordure de l'océan.
Après lecture du rapport moral du président, il a été question des activités de la section, en plus des manifestations patriotiques, la section a participé à toutes les commémorations dans différentes communes de Vendée.
Début juin et en octobre, la section organise une réunion informelle autour du verre de l'amitié, ce qui permet aux membres de mieux se connaitre et de parler des différents souvenirs, moments très appréciés.
L'année 2010 a vu l'adhésion de trois nouveaux membres et le président a insisté pour un recrutement intensif. Après lecture du bilan 2010 quitus a été donné à la trésorière et le conseil d'administration a été reconduit dans son ensemble ainsi que le bureau, ainsi composé : Léon Honor et Raymond Lacombe, présidents; Maurice Hellio, vice-président; Raymond Lacombe, secrétaire; Raymode Etienne, trésorière.
Après la levée de séance, les convives se sont retrouvés autour d'un délicieux repas préparé par le chef du Roc Saint Jean.

Raymond Lacombe, ***président***

Le conseil d'administration de la section de Vendée et quelques membres.

p24-26 Gironde Bordeaux Cestas_Mise en page 1 12/09/11 10:20 Page20

GIRONDE-33- Bordeaux

Assemblée générale du 17 mars 2011

L'assemblée générale départementale de la Gironde se déroule dans les Hauts de Garonne, proche banlieue de Bordeaux dans la salle du « château du Diable », à Cenon le 17 mars.

A la tribune le président Dahan est entouré de Pierrette Chapa, conseillère municipale auprès des anciens combattants qui représente Alain David, (maire de Cenon et vice-président de la communauté urbaine), du général de corps d'armée Michel Cavaillé, président d'honneur de notre section, du trésorier Jean Folia,du professeur d'histoire/géographie Rolland Boisseau, conseiller agréé par l'Education nationale auprès de notre association pour l'histoire des conflits du XXème siècle. Sont remerciés par le président Dahan : André Magnier, conseiller municipal à la vie associative de la commune de Lormont et qui représente le maire Jean Touzeau; les présidents des sections de l'ANCGVM de la Gironde Daniel Gyre (Cestas et Graves), Jean-Claude Ferries (Pessac), Louis Allamand (Bassin d'Arcachon) et Pierre Monnet, vice-président départemental CGVM ; M. Maque, président des Médaillés Militaires de la Gironde; le commandant Jean Soubiran, vice-président régional du Sud-Ouest des anciens combattants du ministère de l'Intérieur; le président départemental de la Gironde Christian Lopez des Missions Extérieures; Jacques Chapa, président du comité d'entente des anciens combattants de Cenon; Bernard Poumeyrau, président de la section fédérale Maginot de la Gironde; Michel Clopeau, président du groupement des porte-drapeaux d'Aquitaine; des présidents d'associations d'anciens combattants et des nombreux délégués de communes et adhérents CGVM toujours fidèles à nos assemblées générales. Le président remercie Pierrette Chapa, conseillère municipale auprès des anciens combattants, de nous recevoir dans sa commune accueillante et fleurie et de mettre à notre disposition tous les moyens pour la bonne conduite de notre assemblée générale. Mme Chapa est satisfaite de recevoir dans sa commune l'ANCGVM de la Gironde, à qui elle souhaite une bonne réussite et présente les excuses du maire Alain David absent momentanément. Le président Dahan ouvre la séance et excuse l'absence du secrétaire général Marcel Mauduit pour raison de santé à qui il souhaite un prompt rétablissement. Marcel nous a fait parvenir un message et nous souhaite un bonne réussite de notre assemblée générale. Le président Dahan donne lecture du rapport moral et d'activités. Toutes les cérémonies patriotiques ont été assurées à Bordeaux, dans l'agglomération bordelaise et dans le département de la Gironde par le président, le secrétaire général et les présidents de sections. D'autres évènements exceptionnels se sont produits à Bordeaux et dans son agglomération. Ils ont suscité la satisfactions du public. Du 21 au 30 mai 2010, Bordeaux a fêté un siècle tourné vers le ciel, spectacle d'amerrissage d'hydravions sur la Garonne. L'exposition «Mémoire de Bordeaux» aux Quinconces a retracé un siècle d'histoire et de l'espace en Gironde : des premiers vols en 1910 jusqu'au lanceur Ariane V. Celle du 8 au 17 mai 2010 à la foire internationale de Bordeaux a montré de nombreux aéronefs, des plus anciens aux plus récents. Le 70ème anniversaire du 18 juin fut retracé le 17 juin 2010 à la base aérienne 106 de Mérignac, date exceptionnelle dans l'Histoire de France avec l'homme du 18 juin 1940… L'exposition « Servir son pays et l'aimer » était une reconstitution de l'envol du général De Gaulle, fresque reconstituée par des comédiens et commenté par Bernard Chabert. Le trésorier Jean Folia donne lecture du rapport financier et Marcel Sutre celui de la commission de contrôle. Tous les rapports soumis aux voix sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée générale. Les anciens

GIRONDE-33- Bordeaux

combattants sont dans la peine, car un ami très cher les a quittés à l'âge de 77 ans. Georges Cipréo était apprécié du monde combattant, où il avait exercé des responsabilités dans de nombreuses associations dont la nôtre comme délégué CGVM à Carbon Blanc. Une minute de silence est observée à la mémoire de tous nos camarades disparus durant l'année 2010. Le 19/02/2011, le président national de l'ANCGVM François Castanier, nous a fait l'honneur de se rendre en Gironde, invité par la section de Cestas et des Graves à Gradignan. Au cours de l'assemblée générale, le président national a informé l'assistance des réformes et décisions qui devraient engager notre association nationale vers le progrès. Les contacts et les échanges ont été fructueux. Il a été l'invité du président départemental Rolland Dahan, lors de la prochaine assemblée générale à Bordeaux.

Information sur la campagne double

Le décret n°2010.890 (*J-O du 30-07-2010*) portant attribution du bénéfice de la campagne double aux anciens combattants d'Afrique du Nord, loin de répondre aux attentes de monde combattant vide quasiment de son sens la décision du Conseil d'Etat en date du 17-03-2010. Seuls les fonctionnaires peuvent en bénéficier, et il ne peut s'appliquer qu'aux pensions liquidées à compter du 19-10-1999. En fait, ce décret crée de nouvelles discriminations et a provoqué le mécontentement des associations d'anciens combattants qui en réclament l'abrogation, puisque une grande partie des anciens combattants de la guerre d'Algérie ne peuvent y prétendre. D'autre part, au nom de la rigueur budgétaire, un seul point a été accordé pour la retraire du combattant et non deux points, comme il avait été promis. Tous les sujets étant épuisés le président lève la séance. Le défilé qui se dirige vers le monument aux morts est précédé de porte-drapeaux, suivi du cortège, de présidents départementaux d'anciens combattants et adhérents de l'ANCGVM. Sur place, nous remarquons la présence d'autorités civiles et militaires : le maire de Cenon Alain David, représente Philippe Madrelle, président du Conseil général de la Gironde, Martine Molas, directrice de l'ONACVG de la Gironde, représente le préfet d'Aquitaine et de la Gironde Dominique Schmitt et son directeur de cabinet Thibault de Lahaye-Jousselin, le lieutenant-colonel Mourrier représente le général de corps d'armée Jacques Lechevallier, commandant la zone de défense Terre Sud-Ouest, le capitaine de vaisseau Lale, commandant la Marine et le CIRAM à Bordeaux, le lieutenant Pelletan représente le colonel commandant la base aérienne 106 de Mérignac. Il est procédé à une parfaite cérémonie patriotique organisée par Jacques Chapa président du comité d'entente des anciens combattants à Cenon. La participation d'un instituteur avec ses élèves est appréciée du public. Deux gerbes sont déposées au pied du monument aux morts, une par la directrice de l'ONACVG de la Gironde qui représente le préfet d'Aquitaine et de la Gironde, la seconde par le président Dahan de l'ANCGVM-Gironde. Deux de nos camarades, Jean Desseaux et Jacques Berthet, sont décorés de la

De gauche à droite : Rolland Boisseau, professeur d'histoire; Pierrette Chapa, conseillère municipale de Cenon; Rolland Dahan, président départemental; le général de corps d'armée Michel Cavaillé; Jean Folia, trésorier de section.

GIRONDE-33- Bordeaux

Médaille militaire par le lieutenant-colonel Mourrier.

Retour au « Château du Diable »

Le président, après avoir remercié les autorités civiles et militaires et les intervenants pour les discours d'usage, renouvelle ses remerciements au maire de Cénon pour tous les services rendus durant cette assemblée générale, M.David exprime sa satisfaction de recevoir les Croix de guerre et Croix de la valeur militaire dans sa commune et dit connaître la valeur que représentent les insignes gagnés sur les champs de bataille par les soldats de France durant tous les conflits du XXème siècle, ajoutant « *le colonel feu Tarride, président de cette même association, fut présent à Cenon durant les cérémonies* ». Il invite l'assistance à prendre le verre de l'amitié. De son côté, le président Dahan invite l'assistance à visiter l'exposition de l'ANCGVM. Tout se termine par un repas dansant animé par notre camarade Philippe Jay.

Rolland Dahan, ***président***

GIRONDE-33- Gradignan

Assemblée générale du 19 février 2011

La section de Cestas et des Graves a tenu son assemblée générale le 19 février 2011 à Gradignan.

Après un accueil très chaleureux d'Yves Del Pérugia, adjoint au maire de Gradignan, les participants commencent leurs travaux, en présence de François Castanier, président national, et des présidents d'associations du monde combattant et de nombreux drapeaux. Les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité et les sortants réélus pour trois ans. Roger Laville, vérificateur aux comptes, est élu pour un an. Après la lecture de la composition du bureau, l'assemblée se rend au monument aux morts où, sous la présidence de l'adjoint au maire et en présence de nombreuses personnalités civiles, Pierre Ribette a été décoré de l'Ordre national du Mérite, Claude Cavernes s'est vu remettre la médaille de reconnaissance de la nation et Maurice Tournier la médaille commémorative d'Afrique du Nord. Ensuite, un dépôt de gerbes eut lieu à la mémoire des enfants de la ville morts pour la France.Lors du vin d'honneur offert par la municipalité, le président a remercié la municipalité de Gradignan, présenté l'association et rendu un vibrant hommage à Germain Denys, ancien combattant valeureux du Bataillon français de Corée.M. Del Pérugia, adjoint au maire, a répondu en insistant sur l'œuvre de mémoire et de paix des Croix de guerre et du monde combattant. Un excellent repas, fourni par M. Lacampagne (traiteur), a réuni les autorités, les Croix de guerre, leurs familles et leurs amis dans une chaude ambiance de convivialité et surtout de grande amitié.

Daniel Gyre, ***président***

De gauche à droite : Yves Del Pérugia, adjoint au maire de Gradignan; Pierre Ducout, maire de Cestas; François Castanier, président national; Germain Denys, président dépaertemental de l'Association du bataillon de Corée; Daniel Gyre, président de la section départemental de Cestas et des Graves.

CARNET

DÉCÈS

Section du Finistère

Yves BETROM

Corentin GUENOLE

Jean-Claude MASSEZ

Section du Haute-Savoie

André FAURE

Raymond TERRIER

Section des Hauts-de-Seine

René DEJEAMMES

Section de Paris

Gaston VOYEUX

Section du Pas-de-Calais

Marius BONNIEZ

Section du Puy-de-Dôme

Alexandre MANCONI

Section de la Somme

Jacques AIGU

Jim GOUDMAND

Michel ROUILLARD

Section de Tarn-et-Garonne

Christian COUDERC

Section de Valenciennes

Hélène LUKACS

Section du Vincennes-Outre-Mer

Henri BELIARD

DÉCORATIONS

LEGION D'HONNEUR

Au grade d'Officier :

Section de Paris

Bernard MARX

Au grade de Chevalier :

Section de Tarn-et-Garonne

Marie-Louise GARCIA

MEDAILLE MILITAIRE

Section de Tarn-et-Garonne

Marcel PROTO

ORDRE NATIONAL DU MERITE

Au grade de Chevalier :

Section de Tarn-et-Garonne

Henri AMIANO

L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE ADRESSE SES AMITIÉS AUX FAMILLES.

NOUVELLE CRAVATE

ANCGVM

Elle porte en incrustation les croix de Guerre et de la Valeur militaire et se vend 18 € (frais d'envoi inclus). Adressez votre commande au secrétariat général, accompagnée du chèque à l'ordre de : «ANCGVM Boutique»

NOUVEAU PIN'S ANCGVM

Il comporte maintenant la croix de Guerre et celle de la Valeur militaire. Il se vend par 10 exemplaires au prix de 53 € (frais d'envoi inclus). Adressez votre commande au secrétariat général accompagnée du chèque à l'ordre de : «ANCGVM Boutique».

4 de couv p28 _Mise en page 1 01/09/11 18:20 Page1